

Programme de la formation en prévention des risques de chute de hauteur

➔ Port du harnais antichute utilisé en point fixe

Durée = 1 jour
soit 7h00

Recyclage recommandé
chaque 3 ans

Objectifs de la formation :

- **Connaître les risques** ainsi que ses **devoirs et responsabilités** lors d'interventions de travail en hauteur
- **Prendre en compte sa sécurité** ainsi que celle de **son entourage** lors de travaux en hauteur
- **Acquérir les connaissances techniques** relatives au travail et aux accès sur sites équipés (ancrages fixes ou temporaires)
- **Rendre compte des anomalies et difficultés** rencontrées lors de ses interventions en hauteur

Personnes concernées :

- Personnel amené de façon occasionnelle ou régulière à exercer une activité en hauteur en utilisant les supports d'assurance existants (hormis travaux suspendus et au maintien)
- 5 personnes maximum (en période de déconfinement Covid19)

Prérequis :

- Compréhension du français
- Respect du règlement intérieur joint à la convocation
- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur
- Personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent : Vincent GORRY (coordonnées en bas de page), pour évaluer vos besoins et envisager les solutions d'accompagnement, de formation ou d'orientation.

Moyens pédagogiques et supports :

- Apports théoriques et pratique en salle + atelier à Montpellier Garosud (possible sur votre site si adapté)
- Supports techniques : TV HD, diaporamas, films, photos, ensemble de matériels techniques
- Formateur qualifié (responsable pédagogique et référent technique)
- Livret récapitulatif remis à chaque participant

Validation :

- Une attestation de formation sera remise au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique

Déroulement de la session :

1. Théorie : (3h30)

- La réglementation : extraits du code du travail et la recommandation R431 de la CNAM TS
- Sensibilisation aux chutes de hauteur, statistiques, causes et conséquences d'une chute, ...
- Responsabilités, droits et devoirs employeur/employé, droit de retrait
- Les protections collectives et individuelles (normes et obligations)
- Les dispositions spécifiques relatives au port du harnais
- Les moyens d'accès, la circulation en hauteur, les travaux en toiture
- Le matériel (harnais, systèmes de liaisons, absorbeurs d'énergie, connectiques, ancrages dont ligne de vie, ...)
- Les obligations et responsabilités liées au stockage, aux contrôles et à l'entretien du matériel
- Les méthodes et moyens de secours et de sauvetage (treuil, tripode, ARA débrayable, ...)

2. Exercices pratiques sur site ou chantier spécifique : (3h00)

- Vérification et préparation du matériel avant utilisation
- Réglage et accrochage du harnais, de divers systèmes de liaisons et de connecteurs
- Etude du risque selon les travaux à réaliser
- Réalisation d'ancrages provisoires dont ligne de vie temporaire (techniques et règles de sécurité)

Echanges en continu
pour adaptation aux
situations de travail
rencontrées

3. Evaluation des connaissances théoriques et pratiques : (0h30)

- Evaluation des connaissances théoriques sur la base d'un questionnaire type QCM
- Evaluation des méthodes en continu lors des exercices pratiques
- Conclusions et bilan de la formation